

**Allianz European Pension Investments**  
Société d'Investissement à Capital Variable  
Siège social : 6 A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg  
R.C.S. Luxembourg B 117.986

Avis aux Actionnaires

Le Conseil d'administration d'Allianz European Pension Investments (SICAV) (la « Société ») informe par la présente du changement suivant qui prendra effet le 16 avril 2026 :

Afin de garantir la conformité avec les exigences réglementaires actualisées et les dispositions pertinentes relatives à l'utilisation des outils de gestion de la liquidité, il est devenu nécessaire de modifier les statuts de la Société (les « Statuts »). Dans ce contexte, les Statuts ont été révisés afin de les aligner sur le cadre réglementaire actuel et d'y apporter les ajustements supplémentaires jugés appropriés. Veuillez noter que les Statuts révisés ont été approuvés par les actionnaires lors de l'Assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue le 25 février 2026.

Le prospectus a été mis à jour afin d'y intégrer les statuts modifiés et de mettre en œuvre les dispositions pertinentes relatives à l'utilisation des outils de gestion de la liquidité, garantissant ainsi la conformité aux exigences réglementaires actualisées.

Conformément aux exigences réglementaires, deux outils de gestion de la liquidité ont été désignés pour chaque compartiment, et les informations correspondantes sont détaillées dans le prospectus. Toute modification future des outils de gestion de la liquidité désignés pour un compartiment sera communiquée aux actionnaires à l'avance.

Les informations relatives à l'activation ou à la désactivation des outils de gestion de la liquidité seront mises à la disposition des actionnaires du compartiment concerné et des investisseurs potentiels sur le site <https://regulatory.allianzgi.com>.

Lors de son entrée en vigueur, le prospectus peut être consulté ou obtenu gratuitement auprès du siège social de la Société et de la Société de gestion à Francfort-sur-le-Main, ainsi qu'auprès des Agents d'information de la Société (tels que State Street Bank International GmbH, succursale luxembourgeoise ou Allianz Global Investors GmbH en République fédérale d'Allemagne) dans chaque pays où des compartiments de la Société sont enregistrés à des fins de distribution publique.

Senningerberg, avril 2026

Sur ordre du Conseil d'administration  
Allianz Global Investors GmbH

Ceci est une traduction du document original. En cas de divergence ou de signification ambiguë dans l'interprétation de cette traduction, la version originale anglaise prévaut tant qu'elle n'enfreint aucune loi locale de la juridiction applicable.